

## **Communiqué de presse**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**

#### Alentours de l'école à journée continue et de la Municipalité : fin des travaux

Les travaux d'aménagement des alentours de l'école à journée continue et de la Municipalité sont désormais achevés. Le projet accepté le 27 septembre 2009 par le Corps électoral prévoyait, outre la construction d'un parking souterrain de 31 places et d'un bâtiment abritant trois classes d'école enfantine et l'école à journée continue, l'aménagement des environs, de l'esplanade à la rue de Châtillon, dans un esprit plus piétonnier et convivial.

Ces aménagements sont désormais achevés, avec la pose du tapis programmé ce jeudi.

Comme prévu, à l'Est, la circulation a été interrompue entre l'esplanade et l'école à journée continue, afin que les écoliers et les passants puissent cheminer de manière sûre. De l'école à journée continue, les piétons peuvent gagner le centre en cheminant sous l'espace couvert (le passage est public), à travers les nouveaux aménagements réalisés, qui permettent d'atteindre la rue de Châtillon à l'ouest. Des réverbères LED, particulièrement peu gourmands en énergie, ont été installés, ainsi que 6 arbres au nord de la chaussée. Quelques places de stationnement sont offertes (4 pour les visiteurs de l'administration dont 1 «handicapés» ; durée 30 minutes) et quatre en zone bleue. Le trottoir situé devant le Restaurant du Nord a été refait, et pourra accueillir une terrasse plus spacieuse. Sur l'ensemble du secteur, les piétons ont la priorité. Quelques bancs seront encore posés au printemps prochains et compléteront ces aménagements.

Notons encore que le parc souterrain, ouvert au public (horodateur), est accessible en voiture par la rue du Collège et offre trois accès/sorties aux piétons : à l'est pour rejoindre la rue principale, à l'ouest pour accéder à la rue de Châtillon et à la place du Marché et le dernier pour se rendre dans les étages de l'école à journée continue.

#### Année sabbatique pour Noël Ensemble

La manifestation Noël Ensemble n'aura pas lieu cette année à Saint-Imier. La crainte exprimée par l'exécutif imérien à fin août dernier, par voie de presse, s'est révélée fondée. Trop peu de bonnes volontés se sont déclarées intéressés à reprendre le flambeau des mains d'autres bénévoles qui, après s'être beaucoup investis ont souhaité être relevés de leur tâche d'organisateur. Ainsi, Noël Ensemble, après être parvenu à se faire une place de choix dans le calendrier des réjouissances imériennes, se voit imposer une pause sabbatique cette année. Cette décision lui sera-t-elle profitable ? Il n'est pas interdit de l'espérer. Deux ou trois idées ont déjà été exprimées pour offrir à ce rendez-vous convivial une seconde jeunesse... au plus tôt en 2012 !. Comme rien, à ce stade, n'est encore figé, celles et ceux qui ne peuvent se résoudre à voir cet événement intergénérationnel frappé du sceau de la solidarité disparaître purement et simplement du calendrier, sont invités à prendre contact avec Mme Danièle Kiener, conseillère municipale atteignable au 079 373 93 53 pour témoigner de leur volonté de s'impliquer. Début 2012, une séance de travail se donnera pour but d'échanger les points de vues entre toutes les personnes d'accord de se mobiliser pour Noël Ensemble dans l'optique d'élaborer un concept susceptible de pérenniser cette manifestation.

#### Budget et quotité approuvés

Suite à la séance du Conseil de ville du 20 octobre 2011, le Conseil municipal a approuvé dans sa séance du mardi 25 octobre 2011 le budget 2012 et la quotité y relative tels que préavisés par le Conseil de ville.

Saint-Imier, le 2 novembre 2011  
(cm)